

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Comment a évolué le taux de chômage d'équilibre dans les régions administratives du Québec?

Par Hélène Bégin, économiste principale, en collaboration avec Frédéric Chrétien, étudiant à l'Université Laval

Par le passé, le taux de chômage du Québec s'est maintenu longtemps au-dessus de 8 % et affichait des disparités régionales importantes. De profonds changements structurels sont toutefois survenus au cours des dernières décennies, notamment sur le plan de la démographie et de l'éducation, exerçant une pression baissière sur le taux de chômage. L'évolution du tissu industriel ainsi que la productivité ont également joué un rôle. Afin de saisir l'effet de ces changements à long terme, ce *Point de vue économique* présente les estimations régionales du taux de chômage structurel. Son niveau correspond à une situation d'équilibre sur le marché du travail, soit lorsque l'offre de main-d'œuvre est globalement équivalente à la demande de la part des employeurs.

La présente analyse, qui résume les résultats d'une recherche universitaire, permet d'établir des balises vers lesquelles devraient tendre les taux chômage naturels de chacune des régions du Québec ainsi que celui de la province. Ces travaux ont été réalisés par Frédéric Chrétien, étudiant à l'Université Laval et auteur d'un mémoire de maîtrise sur le sujet. L'implication de Kevin Moran, professeur agrégé au Département d'économique de l'Université Laval, a fortement contribué à la réussite de ce projet.

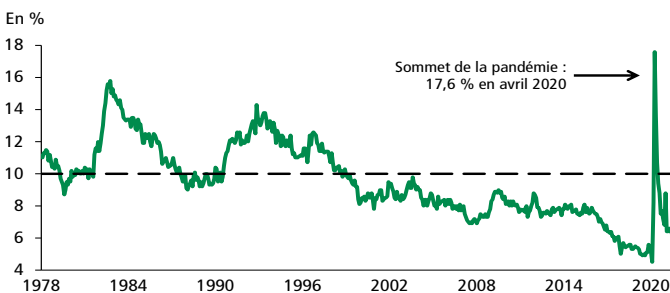
D'hier à aujourd'hui

D'un point de vue historique, plusieurs périodes de sous-emploi ont caractérisé les régions du Québec. Le taux de chômage au-dessus de 10 % a été la norme pendant les années 1980 et la première moitié des années 1990 (graphique 1). Deux récessions de forte ampleur ont alors contribué à maintenir un taux de chômage élevé à cette époque. Puis, au milieu des années 2000, le taux de chômage a glissé sous la barre des 8 %.

Le vieillissement de la population a ensuite entraîné une vague massive de départs à la retraite alors que le nombre de personnes entre 15 et 64 ans a cessé d'augmenter (graphique 2). Les dernières années ont par conséquent fait place à une pénurie de travailleurs dans de nombreux secteurs d'activité. Après une remontée temporaire au printemps 2020, le taux de chômage du Québec est presque revenu au niveau d'avant la pandémie.

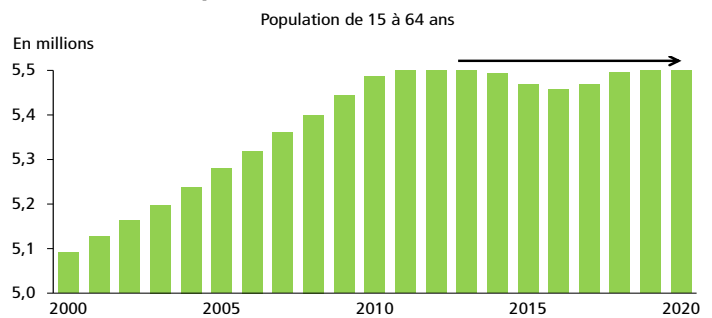
GRAPHIQUE 1

Le taux de chômage a été supérieur à 10 % lors de certaines périodes de l'histoire économique du Québec



GRAPHIQUE 2

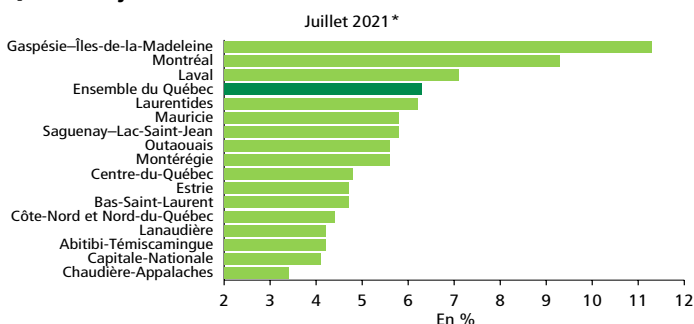
Les tendances démographiques du Québec limitent le nombre de travailleurs disponibles



La difficulté de plusieurs entreprises à combler les besoins de main-d'œuvre est déjà revenue à l'avant-plan.

La période de forte croissance de l'économie du Québec, tout juste avant la pandémie, a également augmenté les besoins de main-d'œuvre. La progression du PIB réel, qui s'est approchée de 3 % de 2017 à 2019, a eu des répercussions à l'échelle de la province, des régions et dans la plupart des industries. Le taux de chômage a même atteint un creux de 4,5 % en février 2020, soit juste avant le choc de la COVID-19. Après avoir grimpé en flèche lors du Grand Confinement du printemps 2020, le taux de chômage est redescendu autour de 6,0 % à l'été 2021. Ce retour à un faible niveau entraîne déjà une situation de manque de main-d'œuvre dans plusieurs localités et secteurs d'activité. Le taux de chômage est même déjà revenu sous les 5 % dans plusieurs régions du Québec (graphique 3).

GRAPHIQUE 3 Le taux de chômage de plusieurs régions administratives du Québec déjà de retour sous les 5 %



* Moyennes mobiles 3 mois.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les deux visages du taux de chômage

Selon certaines études, les variations du taux de chômage proviennent de deux sources : une partie cyclique, qui évolue au gré de la conjoncture économique, et une partie structurelle, qui dépend principalement de facteurs socioéconomiques et démographiques qui se façonnent au fil des années. Plusieurs variables concernant les caractéristiques régionales de la population, comme la structure d'âge, le niveau d'éducation et le niveau des salaires, sont utilisées pour estimer la partie structurelle du taux de chômage. Ces indicateurs sont peu influencés par les aléas de la conjoncture économique, ce qui permet de dégager la tendance de long terme. Cette dernière est utilisée pour déterminer le niveau du taux de chômage en situation d'équilibre sur le marché du travail, qui est différent d'une région à l'autre de la province. De plus, le taux de chômage observé s'éloigne parfois du niveau structurel selon le contexte de l'économie. Ces variations font référence à la partie cyclique du taux de chômage. Voici les différents facteurs retenus pour l'estimation du taux de chômage d'équilibre régional (tableau).

D'autres termes équivalents sont également utilisés à la place du taux de chômage d'équilibre, soit le taux de chômage structurel,

TABLEAU
Taux de chômage structurel dans les régions du Québec

FACTEURS EXPLICATIFS RETENUS
Part de la population âgée de 15 à 24 ans
Part de la population âgée de 25 à 64 ans
Population n'ayant obtenu qu'un diplôme d'études secondaires
Population détenant un diplôme d'études universitaires
Emploi par industrie
PIB réel par industrie*
Salaires minimum**/salaire médian
Taux de chômage
Taux d'activité

* Disponible uniquement pour la province; ** Le salaire minimum correspond à celui imposé par la loi au Québec.

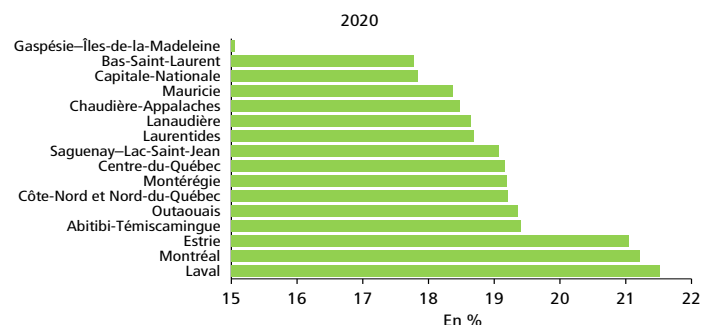
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

naturel, de long terme ou tendanciel. Celui-ci peut être estimé de plusieurs façons (encadré à la page 3). Son niveau correspond à une situation d'équilibre sur le marché du travail, soit lorsque l'offre de main-d'œuvre est globalement suffisante pour combler les besoins des employeurs. Lorsque le taux de chômage observé est inférieur au niveau d'équilibre, comme c'est le cas actuellement pour plusieurs régions, il y a une pénurie de main-d'œuvre. Dans la situation inverse, les emplois disponibles ne sont pas assez nombreux pour combler les attentes des travailleurs potentiels.

La démographie : structure d'âge

Le poids démographique de la population âgée de 15 à 24 ans, par rapport à celle âgée de 25 à 64 ans, a un lien avec le taux de chômage structurel (graphique 4). Plus cette part est importante, plus le taux de chômage structurel est élevé, selon les récents travaux des chercheurs de l'Université Laval. Les jeunes de cette tranche d'âge, qui se trouvent souvent encore aux études, n'occupent pas nécessairement un emploi à l'année longue. Aussi, les jeunes de 15 à 24 ans ont normalement moins d'expérience et de formation que le groupe des 25 à 64 ans. Leur mobilité sur le marché du travail est parfois restreinte et peut expliquer pourquoi il n'est pas aussi facile pour les moins âgés de se trouver un emploi. Depuis quelques années, le manque de

GRAPHIQUE 4
Population âgée de 15 à 24 ans par rapport à celle des 25 à 64 ans



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

ENCADRÉ

Différentes méthodes d'évaluation

À l'échelle mondiale, un taux de chômage d'équilibre est établi par l'[Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#) pour de nombreux pays membres et les disparités sont importantes (graphique 5). Le niveau de 2021 estimé par l'OCDE atteint 4,1 % aux États-Unis, puis 6,3 % au Canada et il s'avère stable depuis quelques années. Le taux de chômage structurel évolue lentement dans le temps : au milieu des années 1980, les niveaux avoisinaient 8 % au Canada et 6,3 % aux États-Unis (graphique 6). Le taux de chômage structurel calculé par l'OCDE fait référence à un concept largement utilisé, soit le taux de chômage compatible avec une inflation stable (*Non-Accelerating Inflation Rate of Unemployment* – NAIRU). Le NAIRU aux États-Unis est également estimé périodiquement par le [Congressional Budget Office](#). Selon cette source, le niveau américain gravite autour de 4,5 % depuis quelques années. La Banque du Canada a aussi utilisé cette approche dans une [étude spéciale](#) évaluant le taux de chômage tendanciel aux environs de 6 % en 2019, la plus récente année disponible.

La méthode du NAIRU vise à guider les banques centrales de différents pays en déterminant à quel niveau le taux de chômage observé peut descendre avant d'entraîner des pressions inflationnistes. Cette approche n'était pas compatible avec l'objectif d'évaluer les disparités régionales du taux de chômage d'équilibre au Québec. Le taux d'inflation, disponible seulement sur une base provinciale, excluait la possibilité de calculs avec cette méthode pour chacune des régions.

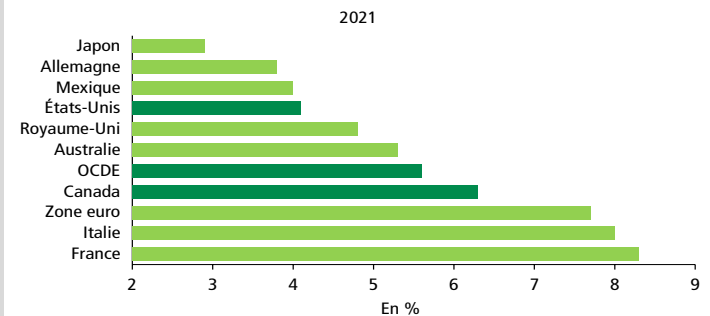
Les travaux effectués par les chercheurs de l'[Université Laval](#) ont permis d'estimer le taux de chômage d'équilibre des régions administratives du Québec grâce à l'intégration de facteurs structurels. Il s'agit de la première tentative pour mesurer l'influence à court et à long terme de la composition industrielle et de la productivité régionale sur le niveau du taux de chômage des différentes régions de la province.

Les recherches menées précédemment portaient spécifiquement sur le Canada et adoptaient plutôt une approche pour évaluer les disparités provinciales. Une [étude américaine](#) a toutefois été réalisée afin de déterminer le taux de chômage d'équilibre par État. La méthode employée dans cette étude a jeté les bases de l'évaluation pour chacune des régions administratives au Québec. Plusieurs éléments ont été retenus et certains autres ont été ajoutés afin de refléter le mieux possible les réalités régionales.

Une estimation du taux de chômage d'équilibre a été calculée pour chacune des régions de la province de 1997 à 2018, selon les données disponibles pour tous les indicateurs régionaux. Les résultats détaillés sont présentés un peu plus loin. Le taux de chômage d'équilibre du Québec, également évalué selon cette approche sur une plus longue période, se situait autour de 6,0 % en 2019 (graphique 7). Un résumé des indicateurs retenus est présenté dans ce *Point de vue économique*.

GRAPHIQUE 5

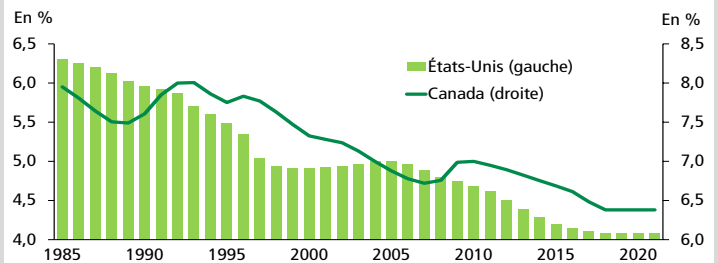
Taux de chômage d'équilibre dans certains pays de l'OCDE



OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
Sources : OCDE et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 6

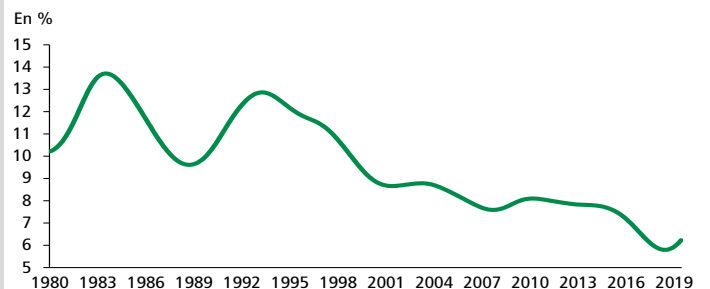
Taux de chômage d'équilibre aux États-Unis et au Canada : les changements structurels expliquent la tendance baissière



Sources : Organisation de coopération et de développement économiques et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 7

Taux de chômage d'équilibre au Québec : forte diminution depuis le milieu des années 1990



Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

main-d'œuvre plus généralisé au Québec a sans doute atténué les difficultés des jeunes à accéder au marché du travail.

À l'inverse, les personnes de 25 ans et plus ont généralement terminé leurs études et occupent un emploi plus stable sur une période continue. Ainsi, une population relativement moins jeune engendre habituellement un taux de chômage inférieur. Cette relation n'est pas toujours au rendez-vous puisque la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte la plus faible part de jeunes de 15 à 24 ans parmi les régions de la province et aussi un taux de chômage élevé d'environ 11,5 %. D'autres facteurs structurels sont à l'origine de ce niveau supérieur, notamment le degré de scolarité de la population ainsi que la faible diversification industrielle.

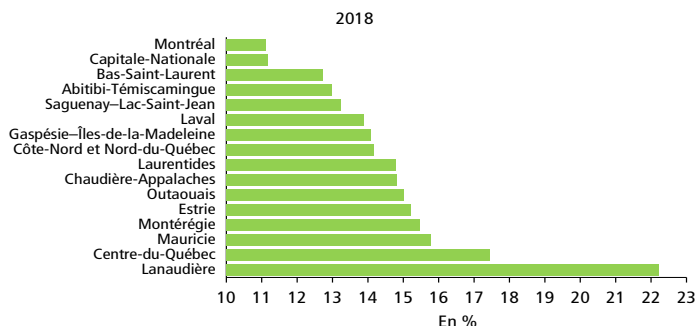
Le niveau d'éducation

Plusieurs études antécédentes incorporent le niveau de scolarité parmi les variables explicatives du taux de chômage. Les résultats sont sans équivoque : plus une population est éduquée, moins le taux de chômage observé dans cette population est élevé. La théorie économique propose plusieurs causes plausibles pour ce résultat. D'une part, une population plus scolarisée possède davantage d'aptitudes recherchées sur le marché du travail, offre davantage de polyvalence et est donc plus susceptible de rapidement mener à terme ses recherches d'emploi. La main-d'œuvre qualifiée a une plus grande facilité à décrocher un emploi à la fin des études ou encore à la suite de la perte d'un emploi précédent. Ce faisant, les régions dans lesquelles les investissements dans le capital humain sont moindres peuvent en subir les contrecoups. De plus, l'entrepreneuriat est généralement plus répandu dans les régions où les personnes en situation de chômage sont relativement qualifiées. Une faible performance économique dans une région donnée peut entraîner la migration de sa main-d'œuvre qualifiée et miner, par le fait même, sa productivité et ses perspectives économiques.

Malgré une amélioration générale du niveau d'éducation dans toutes les régions administratives du Québec au fil des années, des disparités importantes persistent (graphiques 8 et 9). D'abord, la part de la population n'ayant atteint que la deuxième ou la troisième année du secondaire a diminué. Cela s'est traduit, entre autres, par une faible augmentation de la population n'ayant obtenu qu'un diplôme d'études secondaires (DES) dans certaines régions. De plus, il y a une forte augmentation du pourcentage de la population ayant décroché un diplôme d'études postsecondaires et de celle possédant au moins un baccalauréat. Le type de formation postsecondaire favorisé semble être lié à la densité du territoire. La formation professionnelle a connu une hausse beaucoup plus forte dans les régions moins denses, par exemple le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent. La formation universitaire s'est davantage accrue dans les régions plus urbaines, par exemple Laval, Montréal et la Capitale-Nationale.

GRAPHIQUE 8

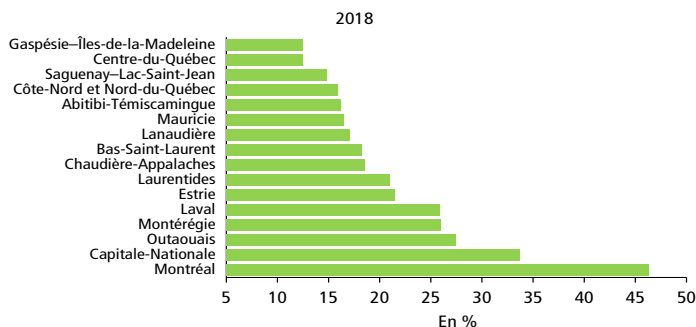
Niveau de scolarité : part de la population n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 9

Niveau de scolarité : part de la population ayant un diplôme d'études universitaires



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Structure industrielle

Une autre particularité de la méthode utilisée pour estimer le taux de chômage structurel au niveau régional est de tenir compte de la composition industrielle spécifique de chacune des régions. Cette diversification économique est basée sur les variations régionales de l'emploi des 16 principaux secteurs d'activité dans les biens et les services, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Pour chacune des régions, cette répartition industrielle de l'emploi joue deux rôles. D'abord, sa tendance influence le taux de chômage à long terme et, ensuite, son cycle a un effet à plus court terme. Les variations cycliques sont liées à la conjoncture économique qui influence temporairement l'évolution de l'emploi entre les industries. Les changements à long terme de la composition industrielle s'expliquent par d'autres facteurs, comme l'augmentation de la concurrence internationale, qui peut entraîner un déclin permanent de certaines industries.

Habituellement, une région qui se spécialise dans les industries dotées d'une forte capacité d'embauche affiche un taux de chômage plus faible. Les régions avec une meilleure diversification sectorielle de l'emploi sont par ailleurs plus stables

et moins sensibles aux aléas de forte amplitude dans certains types d'industries.

Productivité

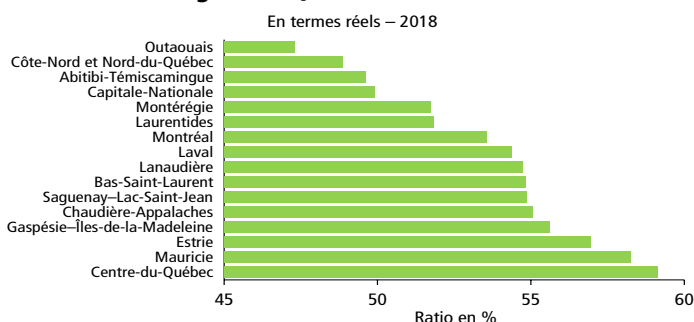
Deux autres éléments ont une incidence sur le taux de chômage d'équilibre de chacune des régions : la productivité relative ainsi que le ratio du salaire minimum par rapport au salaire médian (en termes réels). L'indice de productivité explique en partie les disparités régionales du taux de chômage observé. Ainsi, plus une région est productive relativement aux autres, plus son taux de chômage s'avère bas. Le mécanisme derrière cette relation est possiblement lié à la préférence des employeurs pour la productivité. En effet, il est dans leur intérêt de favoriser l'embauche de travailleurs dans les régions où leur industrie performe le mieux ou dans celles où surviennent des gains de productivité. Dans la même optique, les pertes d'emplois dans les milieux plus productifs ne surviennent qu'en dernier recours puisqu'un employeur préfère habituellement maintenir les emplois ayant une plus grande valeur ajoutée pour le fonctionnement de l'entreprise.

Le niveau des salaires

Même si le salaire minimum est déterminé à l'échelle provinciale, l'écart entre le salaire minimum et le salaire médian diffère d'une région à l'autre. Par le passé, la progression du salaire horaire médian a été généralement moins rapide dans les régions périphériques. Le coût relatif de la main-d'œuvre pour chacune des régions, représenté par le rapport entre le salaire horaire minimum et le salaire horaire médian (graphique 10), semble avoir un effet, quoique limité, sur le taux de chômage structurel. Lorsque le ratio entre le salaire minimum et le salaire médian est faible (salaire médian élevé), le niveau de chômage est habituellement inférieur dans cette région. C'est d'ailleurs le cas pour l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, dont les taux de chômage observés sont parmi les plus bas au Québec, à près de 4 % en juillet 2021.

GRAPHIQUE 10

Salaire minimum provincial par rapport au salaire médian de chacune des régions au Québec



Sources : Département d'économie, Université Laval, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Taux d'activité : progrès remarquable depuis 20 ans

Finalement, l'historique du taux de chômage et du taux d'activité sur une base régionale a aussi été utilisé pour l'estimation du taux de chômage structurel. Le taux d'activité a augmenté depuis une vingtaine d'années, notamment en raison des politiques familiales mises de l'avant au Québec, qui ont favorisé une participation beaucoup plus élevée des femmes sur le marché du travail. Même si la hausse a été prononcée à Montréal et dans la Capitale-Nationale, l'évolution du taux de chômage structurel des différentes régions du Québec a été influencée par celle du taux d'activité.

Facteurs dominants

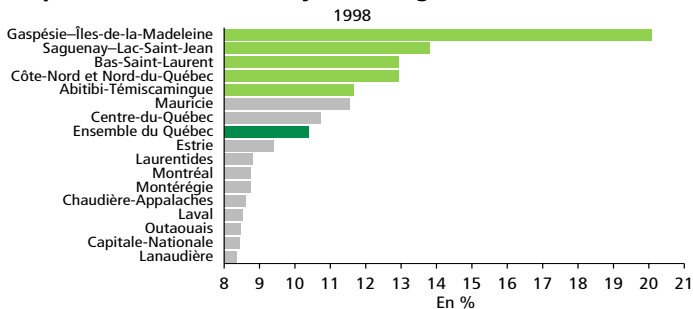
Les estimations des chercheurs de l'Université Laval démontrent que la structure d'âge de la population et le niveau d'éducation de celle-ci sont les facteurs les plus déterminants du taux de chômage structurel. La composition industrielle d'une région a également une influence majeure. La productivité relative ainsi que le niveau des salaires ont aussi un effet significatif dans la détermination du taux de chômage régional structurel. Il est toutefois difficile d'établir précisément le rôle de chacune des variables explicatives utilisées pour l'estimation régionale. Les changements significatifs dans la progression des salaires, de l'éducation et de la structure d'âge de la population renforcent l'idée selon laquelle le taux de chômage d'équilibre est inégal d'une région à l'autre et évolue à travers le temps.

Les résultats reflètent la réalité

Le niveau du taux de chômage d'équilibre est différent dans chacune des régions de la province. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'île de Montréal affichent désormais les niveaux les plus élevés en raison de certains facteurs structurels moins favorables qu'ailleurs. Il n'est donc pas surprenant que le taux de chômage observé dans ces deux régions, soit autour de 10 % en juillet dernier, s'avère nettement supérieur à ceux des autres régions du Québec. À l'inverse, Chaudière-Appalaches et la Capitale-Nationale affichent les taux de chômage structurels les plus faibles avec un niveau avoisinant 2,5 % et 4,0 % respectivement. Ce sont d'ailleurs les deux régions administratives qui affichent le taux de chômage le plus bas actuellement, aux environs de 3,5 % et 4,0 %.

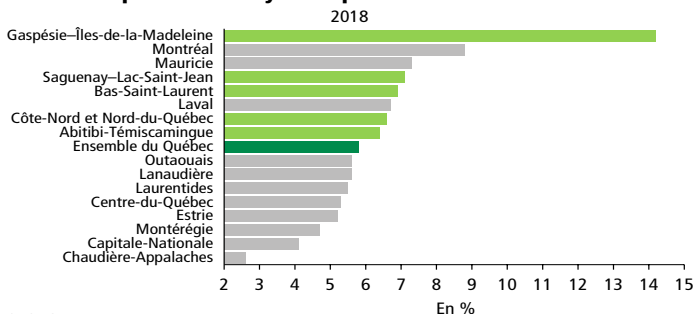
Le taux de chômage structurel dans chacune des régions de la province a fléchi depuis la fin des années 1990. Plusieurs des facteurs retenus pour les estimations ont évolué dans le même sens dans plusieurs régions, notamment les tendances démographiques et le niveau de scolarité. Malgré certaines différences qui persistent, les disparités du marché du travail entre les régions ressources et les autres régions se sont grandement atténuées. En effet, les écarts entre les taux de chômage structurels ont fortement diminué depuis une vingtaine d'années (graphiques 11 et 12 à la page 6). La baisse généralisée des taux de chômage observés dans les différentes régions s'explique en grande partie par des tendances de long terme (annexe à la page 7).

GRAPHIQUE 11
Taux de chômage d'équilibre des régions ressources* : les plus élevés au Québec il y a une vingtaine d'années



* Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean.
 Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 12
Taux de chômage d'équilibre de certaines régions ressources* : désormais près de la moyenne québécoise



* Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean.
 Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

Que retenir?

Cette analyse a permis de distinguer deux aspects. Les estimations des taux de chômage d'équilibre régionaux captent l'effet des facteurs structurels qui ont contribué au mouvement à la baisse du taux de chômage observé à travers la province. Les tendances de long terme des différentes variables analysées depuis une vingtaine d'années ont permis de réduire les disparités régionales du taux de chômage observé. Les écarts plus limités entre les taux de chômage régionaux s'appuient sur des facteurs structurels socioéconomiques et démographiques qui ont évolué.

Le taux de chômage structurel évolue lentement et subit moins de soubresauts que le taux de chômage cyclique. Ce dernier varie rapidement, et parfois même brusquement, selon les aléas de la conjoncture économique ou de certains événements ponctuels comme le Grand Confinement du printemps 2020. Des facteurs structurels ont donc entraîné une baisse généralisée du taux de chômage dans les régions du Québec au fil des années.

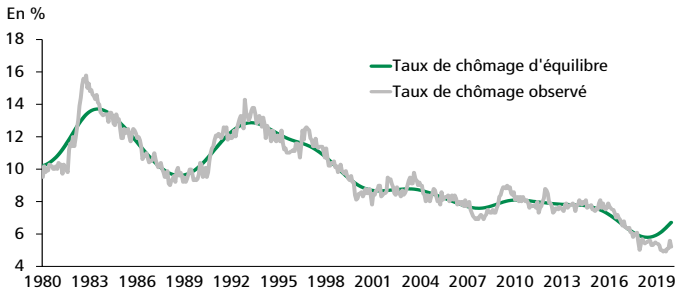
Le contexte économique peut temporairement faire dévier le taux de chômage de sa trajectoire de long terme, mais celui-ci aura tendance à retourner près de son niveau d'équilibre, comme ce fut le cas après le choc de la COVID-19 du printemps 2020. Les estimations sur une base régionale constituent un point

d'ancrage pour chacune des régions administratives du Québec. Elles permettent aussi d'identifier les régions qui ont systématiquement des taux de chômeurs plus élevés ou plus faibles en raison de facteurs structurels différents. D'autres indicateurs publiés par Statistique Canada, comme le taux de postes vacants par région et par industrie, peuvent aussi compléter le diagnostic de l'état de santé du marché du travail.

Annexe

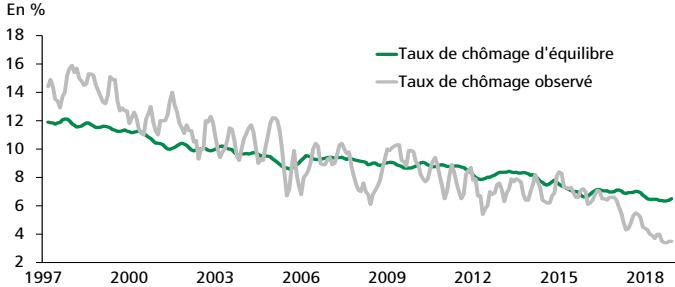
Taux de chômage des régions administratives

GRAPHIQUE 13
Province de Québec



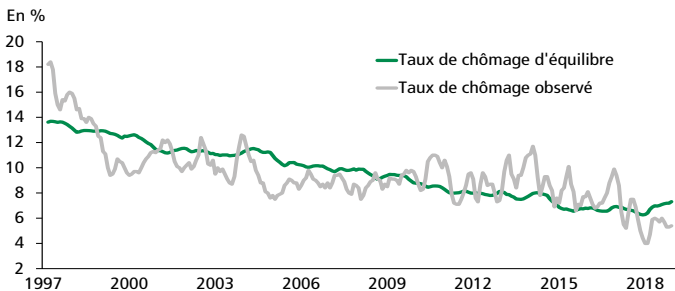
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 14
Abitibi-Témiscamingue



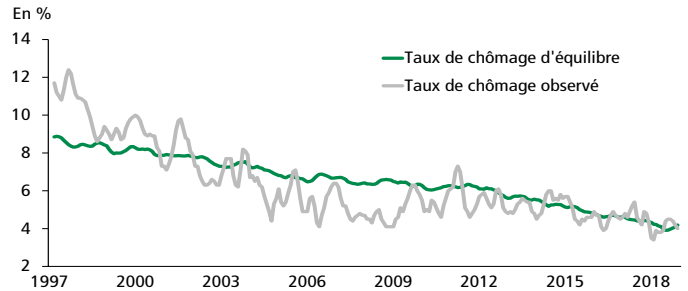
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 15
Bas-Saint-Laurent



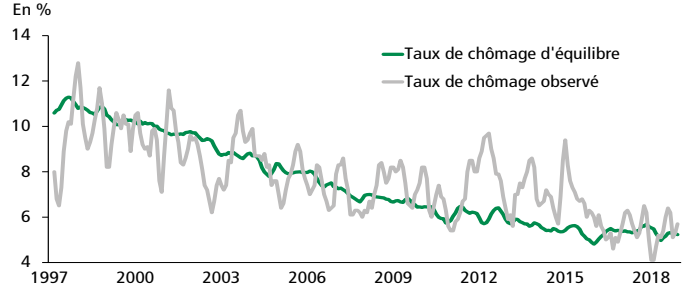
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 16
Capitale-Nationale



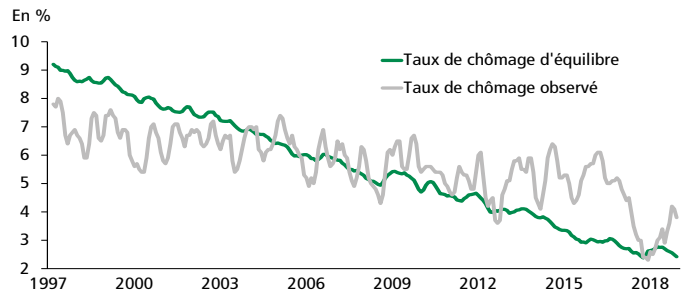
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 17
Centre-du-Québec



Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 18
Chaudière-Appalaches

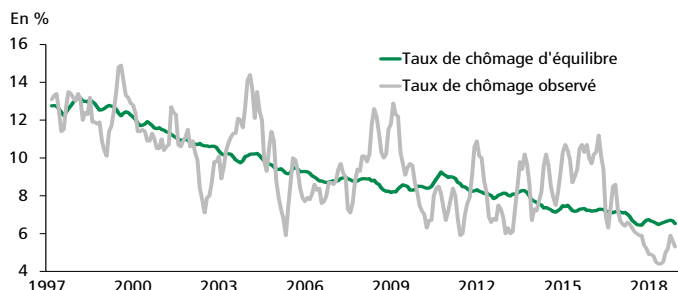


Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

Annexe (suite)

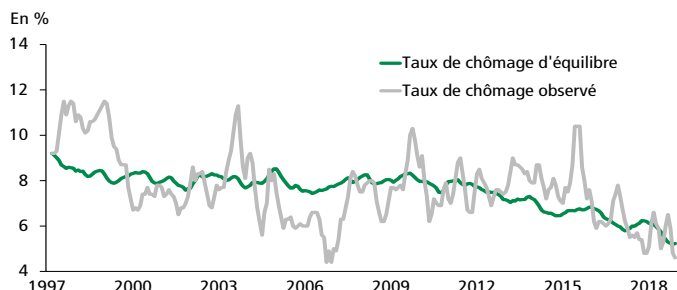
Taux de chômage des régions administratives

GRAPHIQUE 19
Côte-Nord et Nord-du-Québec



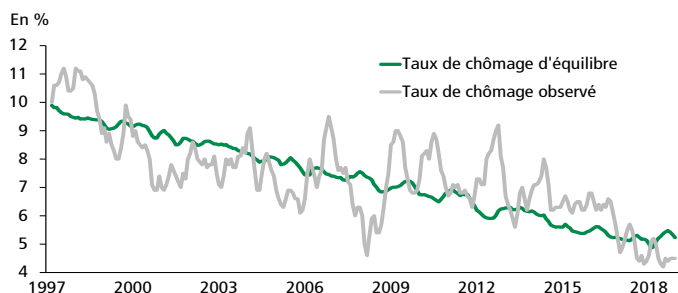
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 22
Lanaudière



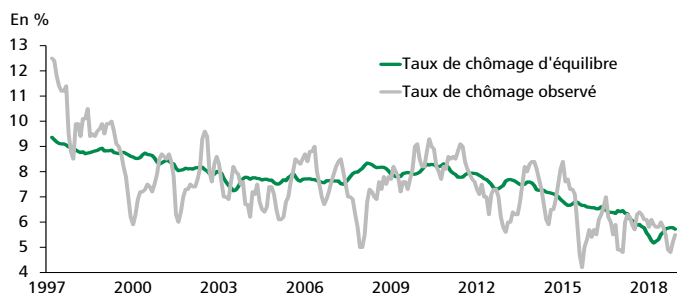
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 20
Estrie



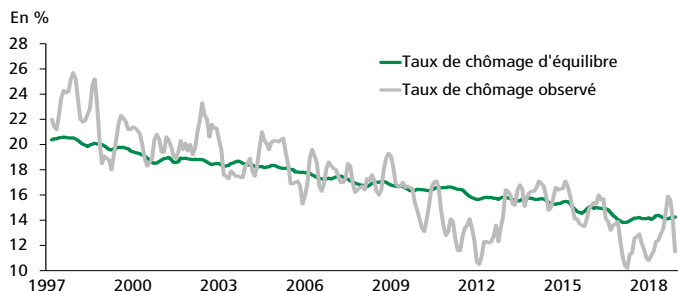
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 23
Laurentides



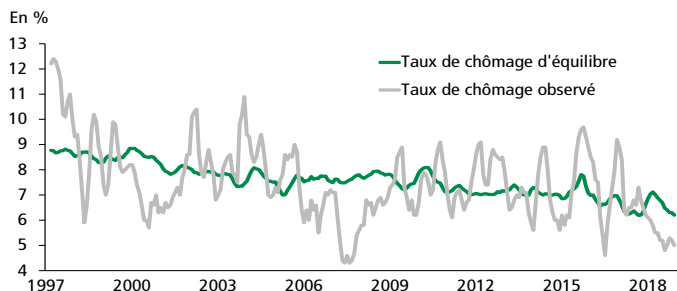
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 21
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 24
Laval

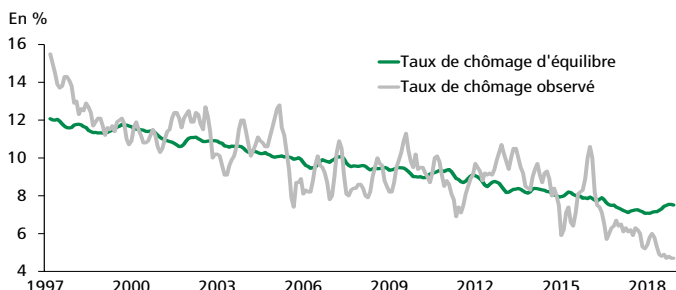


Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

Annexe (suite)

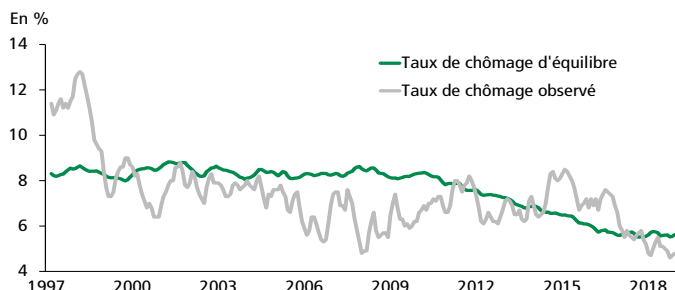
Taux de chômage des régions administratives

GRAPHIQUE 25
Mauricie



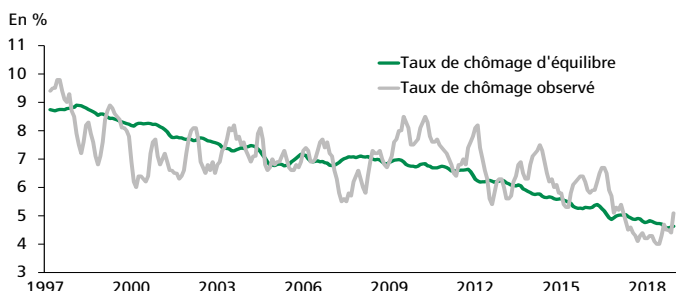
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 28
Outaouais



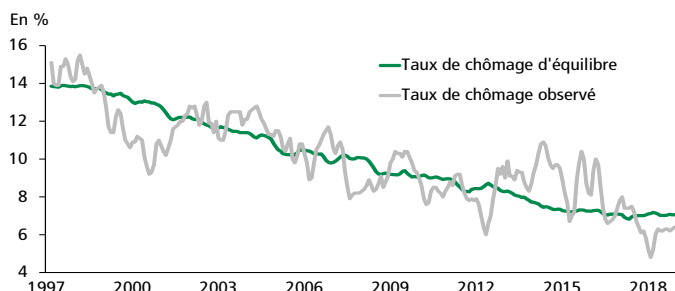
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 26
Montérégie



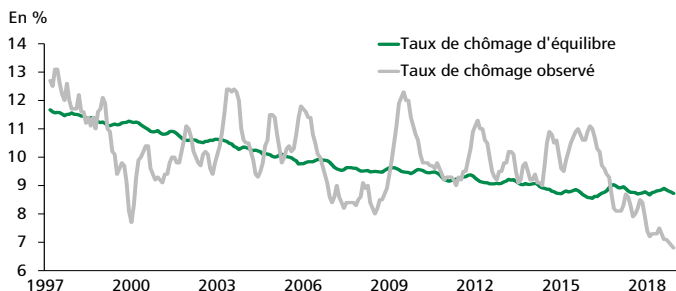
Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 29
Saguenay–Lac-Saint-Jean



Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 27
Montréal



Sources : Département d'économie, Université Laval et Desjardins, Études économiques